



COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Extrait du registre des délibérations

Vendredi dix-neuf février deux mille vingt et un, à vingt heures trente minutes en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **15**

Président : Alexis BADOIL, Maire.

Secrétaire élu : Arnaud VERNAY.

14 membres présents à la séance : Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Gilbert MOSNIER, Sandrine DRIVON, André BASTION, Joseph VOLAY, Laëtitia TEXIER, Joachim BOURBON, Colette PERIER, Arnaud VERNAY, Cindy GUIOTTO, Jean-Charles JULLIN, Sylviane FAYOT, Laurent CHABAUD.

1 membre absent : Virginie MASSE.

1 procuration : Virginie MASSE à Alexis BADOIL.

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 19 FEVRIER 2021

Le Conseil Municipal :

- Valide le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 15 janvier 2021.
- Entend différents points liés la crise sanitaire :
 - o Le couvre-feu est maintenu à 18h sur l'ensemble du territoire.
 - o A l'école, les masques « fait maison » ne sont plus autorisés, il faut un masque de catégorie 1.
 - o A la cantine, chaque enfant garde la même place assise.
 - o Les rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique sont interdits.
 - o Le centre de vaccination prévu à Ste Foy l'Argentière pourrait ouvrir en mars.
- Entend le point sur les travaux en cours et à venir :
 - o **Route de St Laurent** : les barrières de sécurité sont en train d'être installées par les agents communaux.
 - o **Montée St Roch** : la copropriété de la résidence « mon village » a approuvé la cession gracieuse de parcelles à la commune. La régularisation pourrait se faire en été 2021.
 - o **Rénovation énergétique** : rendu de la visite du Parc Eco Habitat qui propose plusieurs possibilités et donc des coûts différents. Plusieurs demandes de subventions peuvent être déposées (DETR, DSIL, Région), un critère important est le gain d'économie d'énergie. Pour cela Monsieur le Maire a rencontré le dirigeant de Agence Eco Conseil, qualifié RGE. Les bâtiments ciblés sont : résidence du clocher, ancienne école, route de Ste Foy (dont commerce). (délibérations n° 05.2021, 06.2021, 07.2021).

- **Logements au-dessus de l'école** : rencontre avec un architecte du CAUE pour éventuelle rénovation. Le conseil sera invité à visiter les lieux en été.
- **Carrefour du Camard** : discussion en cours pour l'aménagement.
- **Quartier St Roch** : les travaux ont débuté (enrochement+parking), ils devraient se terminer mi-mars 2021. Il faudra réfléchir au devenir du puits. Un devis a été reçu pour élagage et nettoyage de la parcelle (2 400 € HT), en attente d'un second devis. Pour la maison (rappel démolition chiffrée à environ 14 000 €), 2 agences immobilières ont fait une estimation pour la vente de cette maison (l'OPAC n'est pas intéressé pour investir dans ce bien). A l'unanimité le conseil municipal décide de mettre en vente la maison (tènement de 500 m2) au prix de 120 000 € (frais d'agence inclus) auprès des 2 agences. (délibération n° 08.2021). A l'unanimité également le conseil municipal décide un partenariat avec l'OPAC pour la construction de logements locatif sur le terrain. (délibération n° 09.2021).
- Entend les comptes rendus de différentes réunions :
 - **Conseil municipal enfants** : première réunion le 03/02/2021, beaucoup de projets et d'idées ont été proposés. Prochaine réunion le 27/03/2021.
 - **Vie du village-culture**: de nouveaux endroits sont ciblés pour mettre des décorations de Noël. Le nettoyage de printemps prévu le 13/03 sera certainement décalé.
 - **Culture (CCMDL)** : réunion du 28/01/2021 avec présentation de la Fabrik et du « chap ».
 - **Ecole** : le prochain conseil d'école aura lieu le 16/03/2021.
 - **Voirie** : choix des travaux pour la dotation CCMDL (pas de dépenses au-delà des crédits alloués soit environ 26 000 €).
 - **Informations-communications** : le site internet a été mis à jour.
 - **Jeunesse (CCMDL)** : nouvelle formule pour le cyclo des Monts qui devrait avoir lieu les 12 et 13/06/2021.
 - **Solidarité (CCMDL)** : réunion axée sur la « vieillesse », augmentation de 40 % en 10 ans des personnes âgées de 60 à 75 ans.
 - **Transition écologique** : information sur la rénovation de bâtiments, cadastre solaire, mobilité.
 - **Conférence des Maires** : le SYTRAL va disparaître au profit d'un nouvel établissement public. Délégation de service public d'ESCAP'AD se termine fin 2021, réflexion sur la suite.
 - **« Gardons la ligne »** : rencontre avec les com com de l'Arbresle et CCMDL pour échanges et discussion.
 - **CCMDL** : le diagnostic territorial sera présenté aux élus lors de plusieurs réunions (St Genis le 03/03/2021).
 - **Syder** : plusieurs projets en faveur des énergies renouvelables pourraient bénéficier du plan de relance.
- Valide l'achat d'un nouveau broyeur (environ 400 €).
- Approuve le dépôt d'un dossier de subvention dans le cadre du plan de relance numérique en faveur des écoles. (délibération 10.2021).

- Autorise Monsieur le Maire à effectuer des mises à jour sur le document « plan communal de sauvegarde et information communal sur les risques majeurs ». (délibération n° 11.2021).
- Entend qu'une rencontre a eu lieu avec la mutuelle SOLIMUT et les Maires des 5 communes adhérentes afin d'avoir une explication sur la hausse importante des tarifs.
- Procède à la répartition des frais de fourniture gaz pour la résidence du clocher (délibération 12.2020).
- Prend connaissance d'un courrier adressé par Monsieur et Madame SABY qui remercient la municipalité de l'aide apportée suite à l'incendie de leur maison.
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au lundi 29/03/2021 à 20h en mairie

Document établi le 25 février 2021.
Affiché le 25 février 2021.

Le Maire,
Alexis BADOIL



Procès-verbal certifié exécutoire

Le **26 FEV. 2021**

Le Maire,
Alexis BADOIL

